

ANNEXE B — ENTENTE DE SUBVENTION

LA PRÉSENTE ENTENTE (l'« Entente ») entre en vigueur le {{Date d'entrée en vigueur}}. (« Date d'entrée en vigueur »)

ENTRE:

DIGITAL RESEARCH ALLIANCE OF CANADA/ALLIANCE DE RECHERCHE NUMÉRIQUE DUE CANADA

(I'« ALLIANCE »)

ET

{NOM DU BÉNÉFICIAIRE}}

(le « bénéficiaire »)

CONTEXTE:

- A. L'Alliance est une société à but non lucratif qui se consacre à la promotion de la recherche au Canada grâce à une infrastructure numérique de recherche sécuritaire et prévisible.
- B. Le bénéficiaire a demandé à l'Alliance un financement pour le projet décrit à l'annexe A de la présente entente (le « **projet** »).

PAR CONSÉQUENT, en considération des engagements réciproques pris dans les présentes et d'autres contreparties de valeur (dont la réception et la suffisance sont reconnues par chacune des parties), les parties aux présentes s'engagent et conviennent de ce qui suit :

1. LE PROJET

1.1. Le bénéficiaire s'engage à réaliser le projet conformément à sa description à l'annexe A de la présente entente et à s'acquitter de ses responsabilités respectives décrites à l'annexe B de la présente entente par rapport aux dispositions de la présente entente et conformément à celles-ci.

2. DURÉE ET RÉSILIATION

2.1. La durée de la présente entente commence à la date d'entrée en vigueur et se poursuit jusqu'à la plus tardive des deux dates suivantes : a) l'achèvement du projet et b) l'achèvement et la remise par le bénéficiaire de tous les produits livrables et rapports devant être remis à l'Alliance en vertu de l'annexe B, à moins qu'il n'y soit mis fin plus tôt conformément aux dispositions de la présente entente.

3. PAIEMENT

3.1. Afin de soutenir le bénéficiaire dans la réalisation du projet, l'Alliance verse au bénéficiaire le montant conformément à l'annexe B et aux autres conditions et dispositions de la présente entente.



4. ANNEXES

- 4.1. On trouvera ci-après la liste des annexes qui sont jointes à la présente entente et en font partie intégrante :
 - A. Description du projet
 - B. Livrables, paiements et rapports du bénéficiaire
 - C. Conditions générales d'utilisation

5. SIGNATURES

- <u>5.1.</u> Chaque partie confirme que la ou les personnes qui signent la présente entente en son nom ont le pouvoir de conclure la présente entente en son nom.
- <u>5.2.</u> La présente entente peut être exécutée en un nombre quelconque d'exemplaires avec le même effet que si toutes les parties avaient signé le même document.

SIGNÉ à compter de la date d'entrée en vigueur.

POUR L'ALLIANCE :	Alliance de recherche numérique du Canada	
	Signature :	
	Nom :	
	Titre :	
	Signature :	
	Nom :	
	Titre :	
POUR LE BÉNÉFICIAIRE :	{{NOM DU B	ÉNÉFICIAIRE}}
	Signature :	
	Nom :	
	Titre :	